

L'INCLUSION, UNE NOUVELLE FAÇON DE PENSER LE VIVRE ENSEMBLE

Depuis plusieurs années, un nouveau terme est apparu au niveau international : l'inclusion. Après l'intégration, la cohésion sociale ou la lutte contre l'exclusion, ce terme ne serait-il qu'une « nouvelle mode » de la pensée sociale ou la démarche l'inclusion souligne-t-elle des enjeux différents ?

L'inclusion interpelle car elle révèle un véritable changement de paradigme. Une révolution même, car son concept s'inscrit en opposition au modèle traditionnel français : l'intégration. L'intégration, ce sont les citoyens qui s'adaptent au cadre sociétal ; alors que l'inclusion c'est la société qui s'adapte à ses citoyens, tous ses citoyens.

L'inclusion est à la fois un processus et un objectif qui ne peut se résumer à une question de lutte contre les inégalités ou contre les discriminations. L'inclusion concerne l'ensemble des citoyens. C'est une nouvelle façon de penser la société, le vivre-ensemble ; c'est un choix de société et donc un choix politique.

L'inclusion c'est choisir une société qui se conçoit pour tous, s'adapte à tous, quelles que soient les différences, et qui permette et demande à chaque citoyen d'y participer !

En 2008, la Conférence internationale de l'éducation de l'UNESCO considérait la question de l'inclusion comme « *une question de respect des droits de l'homme, qui touche prioritairement les orientations de la politique générale d'un pays* ». Et elle ajoutait : « *Elle est donc indissociable de la manière dont on conçoit le type de société et de bien-être que l'on souhaite et la manière dont on envisage le 'vivre ensemble'. [...] Tendre vers une société inclusive constitue le fondement même du développement social durable [...]* ».

Alors, oui, nous pensons à l'APF que c'est par l'inclusion que nous pourrions construire une société ouverte à tous, participative, respectueuse des droits de l'homme et fondée sur la justice sociale et la solidarité.

L'APF a commencé à travailler sur le thème de l'inclusion il y a 3 ans, dans le cadre d'un projet européen sur l'éducation et l'inclusion. Ce groupe de travail a permis d'observer les pratiques et d'identifier les facteurs facilitant ou freinant l'inclusion dans le champ de l'éducation.

Puis en 2010, l'association a diffusé son plaidoyer « Construire une société ouverte à tous », recueil des difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap et leur famille dans tous les domaines de la vie. Un plaidoyer qui dénonce aussi les préjugés à leur égard ; un plaidoyer qui propose des leviers et des actions pour construire cette société ouverte à tous.

En 2011, l'APF a mis l'inclusion au cœur de son nouveau projet associatif « Bouger les lignes ! Pour une société inclusive ».

Aujourd'hui, en organisant ces Etats régionaux de l'inclusion, l'APF fait un pas de plus vers la mise en oeuvre effective de l'inclusion dans tous les domaines de la vie. L'APF entend bien faire bouger les lignes, avec le concours de tous les partenaires publics et les acteurs de la société civile, pour faire progresser, ensemble, l'inclusion !

Jean-Marie BARBIER